



N° :65...../14

Conakry, le 29 janvier 2014

A

**Monsieur le Ministre
des Affaires Etrangères et de la Coopération**

Cab/1

- RABAT -

Objet : Guinée/Visite Royale : Proposition d'actions

J'ai l'honneur de vous faire parvenir, ci-joint, une fiche sur les perspectives de développement des relations maroco-guinéennes que cette Mission a transmise au Département (DG7/3) en date du 07 décembre 2013.

Cette fiche se propose de faire une lecture prospective de la coopération maroco-guinéenne à la lumière des mutations politiques et économiques que la Guinée est en train de vivre depuis l'investiture de l'actuel Président de la République Alpha CONDE en décembre 2010.

Comme vous le savez, la Guinée vient de tourner la page de la période de transition en arrivant, après plusieurs reports intercalés de violences meurtrières, à organiser les élections législatives ayant permis la mise en place de l'Assemblée Nationale le 13 janvier 2014.

Passé cet épisode, la Guinée s'attèle à séduire investisseurs et bailleurs de fonds en proposant une multitude de projets dans nombre de secteurs classés prioritaires parmi lesquels figurent l'agriculture, l'élevage, la pêche, l'énergie, la sante, le transport, la formation et autres dans lesquels notre pays dispose d'un savoir faire qui pourrait constituer le noyau du modèle de coopération sud-sud auquel les deux pays aspirent.

Aussi, en souscrivant à la demande guinéenne de mettre en œuvre les conclusions de la dernière commission mixte tenue à Conakry en aout 2012, cette Mission avait proposé certaines actions à même d'étayer cette vision partagée de la coopération sud- sud, dont voici un récapitulatif actualisé :

1. Adaptation du cadre juridique à la nouvelle réalité politique et économique du pays et son renforcement par la conclusion d'accords couvrant de nouveaux espaces de coopération identifiés et proposés par les deux pays.

Une réunion d'experts est nécessaire à cet effet pour un travail d'approche et d'évaluation: les consultations politiques, la coopération parlementaire, la

formation (ISCAR-G), le transport, le tourisme, l'énergie sont autant de domaines qui requièrent cette action d'adaptation.

Le renforcement du cadre juridique nécessitera la signature d'une dizaine de projets de convention et d'accord en instance, notamment dans les domaines de la coopération judiciaire, fiscale, de la santé et de la Marine Marchande.

2. Implication de la communauté d'affaires marocaine dans les projets de développement annoncés par le Gouvernement, en particulier dans les domaines du BTP, de l'agriculture et du tourisme ; la conférence d'Abu Dhabi de novembre 2013 à laquelle la CGEM et Maroc Export ont été invités était une opportunité d'exploration de l'offre guinéenne en termes de projets d'investissement.

Il y a lieu d'inciter les investisseurs marocains à effectuer une visite d'exploration des possibilités d'investissement en Guinée dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture, entre autres.

La création d'une unité industrielle de fabrication de produits pharmaceutiques génériques est particulièrement indiquée, à l'instar de celle réalisée au Sénégal.

3. Initiation d'une action dans le cadre du développement local en faveur de la commune de Kaloum, vitrine de la Guinée et centre du pouvoir politique du pays ; les conclusions du 4^{ème} Congrès de Cités et Gouvernements Locaux Unis tenu dernièrement à Rabat (CGLU, 1-4 octobre 2013) pourrait servir de source d'inspiration pour toute initiative dans ce sens, notamment ses Agendas urbains de Développement post 2015 et d'Habitat III en 2016.

4. Initiation d'une contribution marocaine à la consolidation du rite malékite en Guinée et la fourniture de lots du Saint Coran en version « Warsh ».

La demande en a été formulée par les autorités guinéennes simultanément à l'initiative royale portant sur la formation de 500 Imams maliens. L'objectif étant de se prémunir contre l'expansion de l'intégrisme dans le pays.

L'idéal serait que le Maroc puisse financer la construction d'une grande mosquée à Conakry, dotée d'un complexe comprenant un Centre culturel et des commerces pouvant financer en partie les frais de fonctionnement et d'entretien de la mosquée et de tout le complexe.

5. Stimulation d'une dynamique entre les acteurs et actrices de la société civile marocaine et guinéenne autour d'une thématique de développement dans le domaine de la santé, de l'enfance, de la jeunesse ou autres. Précédemment invitée au Maroc par Son Altesse Royale la Princesse Lalla SALMA en 2011, la première Dame de Guinée Mme Hadja KABA DJENE CONDE souhaiterait un geste de soutien de notre pays à l'Association guinéenne pour la Promotion de la Santé Maternelle et Infantile (PROSMI) dont elle assure la présidence.

6. Inauguration éventuelle de la cimenterie du Groupe marocain ADDOHA qui vient d'être réalisée dans la banlieue de la capitale.



Haute Considération

L'Ambassadeur

Majid HALIM